Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 45

Artikel: Le galant mendiant
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-208182

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

devant — pattes de velours — et du bout de sa langue rose, souple, un peu dure. Son regard prend alors quelque chose d'humain et il semble ne lui manquer que la parole. Mais Carolus est aussi d'une indépendance farouche, d'un égoïsme extrême. C'est en cela, sans doute, qu'il tire les avantages les plus notables de sa vie, puisque ce sont là de ces qualités plus ou moins négatives, dont le choc en retour capitonne si bien l'existence !

* * *

En hiver, ce chat recherche fidèlement le voisinage des calorifères et fourneaux. Il diminue la fréquence et la durée de ses escapades et rentre prudemment pour se sécher, quand il est mouillé. La première neige a toujours l'air de l'impressionner beaucoup. L'une de ses occupations favorites consiste à passer de longues heures sur le dossier d'un grand fauteuil de cuir pour guetter, au travers des vitres les oiseaux qui viennent prendre les miettes de pain, les attendant sur le rebord extérieur des fenêtres. A les voir arriver et repartir, leur frêle butin au bec, il frémit de tout son corps, remue la queue, prépare des bonds féroces, les accomplit parfois pour se heurter lamentablement au carreau. Etant surveillé et renvoyé dès que les croisées sont ouvertes, il n'attrape rien, mais sa constance à se consumer en vain à son poste d'observation, de tressaillir, de s'agiter et sans doute d'espérer, n'a guère d'égale qu'en la constance de cette pauvre humanité se consumant trop souvent, elle aussi, devant la vie qui passe sans lui apporter la réalisation de ses rêves les plus chers. Pour elle, encore, n'est-ce point sur un dossier de fauteuil que cela se passe...

...Durant la bonne saison et les mois intermédiaires, Carolus prenant ses ébats en plein air, accomplit de véritables tours de force d'équilibre et d'agilité. Parfois aussi, il se bat avec un matou du voisinage ou se met en frais auprès d'une jolie minette. Il est douteux qu'il soit un amant très constant, mais il est, à coup sûr, très inflammable...

Continuant de cultiver sa passion inassouvie de l'hiver, il chasse les oiseaux dans le jardin. C'est là gibier délicat dont il aurait fort envie, pour la bonne fin. A nous de le protéger !... Y arrive-t-on toujours ? Carolus est condamné à porter, en collier, un beau fil de laine colorée, auquel pend le plus mignon des grelots. Quand il s'élance sur une proie, le grelot tinte, le danger doit être conjuré. Chose rarissime : en même temps qu'un bond de cruauté, il accomplit ainsi un geste de bonté.

Il nous est très naturel de garer les oisillons. Les chats devraient être occupés, seulement, à nous débarrasser des gêneuses que sont les souris... Est-ce le même instinct qui les pousse à s'attaquer aux uns et aux autres ?... Ne sentent-ils pas l'horreur de leur conduite ? Aux naturalistes de répondre sans trop mépriser les bonnes intentions du grelot.

Ce qui est joli chez Carolus, ce sont ses réveils. Il regarde autour de lui de ses yeux d'énigme, profonds comme la mer ; il bâille, montrant ses quenottes aiguës et nacrées, sa langue coraline... et, il ronronne. Ronronner, c'est le grand œuvre de ses jours. Il a la reconnaissance très démonstrative, ce gentil animal et la vie lui donne si souvent l'occasion de ne pas la maudire. En somme, comme disent les Allemands : « Vie courte, mais bonne ».

Ronronne, ronronne, Carolus...

ANNETTE SCHÜLLER.

Le galant mendiant. — L'autre jour, place St-François, un mendiant, qui était parvenu à échapper à la surveillance de la police, exerçait ce qu'il est permis d'appeler, en l'occurence, son « fructueux métier ».

C'est aux femmes élégantes surtout qu'il demandait l'aumône. Si elles boudaient à son humble requête : « Oh ! madame, disait-il à l'une, je vous en prie, au nom de ces beaux yeux noirs ! ». A une autre : « Au nom de cette chevelure d'ébène ! ». A une troisième : « Au nom de cette taille enchanteresse ! ». A une quatrième : « Au nom de ces lèvres roses, délicieux écrin de perles fines ! ».

Les « jambes divines », les « pieds mignons », le « port de reine », la « main mignonne », rien n'était oublié. Et sa casquette se remplissait, comme par enchantement, de blanches piécettes.

LE REFUGE

A la loterie du mariage, tous les billets sont gagnants ; mais il s'en faut de beaucoup que les lots soient également désirables. Que de maris, que de femmes en ont fait la cruelle expérience !

M. ***, par exemple, est de ceux sur qui le mauvais sort a jeté son dévolu. Il lui est échu une compagne acariâtre et revêche à souhait. Elle ne lui laisse pas un instant de répit et le poursuit partout de ses invectives. C'est un vrai martyre.

Il n'a qu'un refuge, le pauvre homme ; pardonnez, mais c'est le... cabinet. Il bénit toutes les circonstances, même douloureuses, qui lui augmentent les occasions de s'y réfugier. Il s'y cloître aussi, parfois, sans raison... naturelle. Quand il a poussé la targette, il respire, il est « chez lui », si l'on peut ainsi dire ; il est sûr d'un moment de tranquillité ; il est à l'abri de l'éternelle tempête. Il y goûte délicieusement les douceurs de l'inviolabilité des lieux.

Aussi, dans un sentiment bien compréhensible, a-t-il profité d'une courte absence de sa femme pour faire peindre sur la porte de ce discret asile, ces mots : **Enfin, seul !**

LA NOTE DU MENUISIER

Un de nos abonnés nous communique le compte ci-après :

Notte d'ouvrages fait pour la commune de X.
1856

Aout remis six vitres aux four du village font	F.	1 80
Novembre le 1 remis deux vitres aux lermié du dessu de la montée de la forges est reposé le dit lermié	»	80
plus le 7 novembre pour délogé les tables de l'école de la maîtresse les monté a la salle dessus les monté par la fenêtre j'ai payé deux hommes pour m'aidé a les monté le tout	»	3 50
plus fait est posé traize pieds de tablats chez la maîtresse a vingt-sinq centimes le pied fait	»	3 25
plus chez la maîtresse plassé un grand litaux contre le mur pour pendre les tableaux avec plusieurs cloux est crochet le tout	»	70
Décembre le 13 est le 15 racomodé sinq banc pour la salle des quatécumaine les sinq font	»	5 50
J'y ai travaillé deux jours et fournir plusieurs pièces de bois.		
	F.	15 55

MARC H. *menuisiers.*

Cette note est intéressante par la modicité des prix de l'époque, plus encore que par son orthographe. Où trouverait-on aujourd'hui des menuisiers fournissant plusieurs pièces de bois et ne demandant, deux journées de travail comprises, surtout quand il s'agit de travaux pour le compte d'une administration publique, que la minime somme de fr. 5 50 ?

TROIS VERRES, ET PIS C'EST BON !

CRINSON, le fermier des Replats, avait vendu à un beau prix sa paire de bœufs roux.

— Sami, dit-il à son fils, garçonnet de quinze ans, puisque tu t'es aidé à les mener à la foire, tu viendras goûter avec moi le nouveau à la pinte de l'Union. Trois verres, et pis c'est bon !

La vérité nous oblige à dire que Crinson avait déjà passablement arrosé le « pache » avec l'acquéreur.

— Trois verres, et pis c'est bon ! répéta le fermier en s'attablant. Trois verres ! je dis ça pour moi. Toi, qui n'a pas encore de poil au menton, tu te contenteras d'un seul, et pour qu'il ne te tourne pas la tête, tu te coteras l'estomaque avec un petit pain. Quand tu seras grand, je ne dis pas, tu pourras prendre tes trois verres, et peut-être un de plus dans les toutes grandes occasions. Mais dis-toi bien qu'il n'y a rien de plus pouet qu'un homme qui boit trop. Boire ce qu'il faut, rien de plus, voilà la règle pour se bien conduire. Tu comprends, Sami, quand l'est bon, l'est prâo !

— Père, quand est-ce qu'on sait qu'on en a assez ?

— Eh bien, veille-te-voir ces deux charretiers qui partagent un demi près du poêle et qui nous regardent comme si on avait des cornes. Si tu en voyais quatre au lieu de deux, ça voudrait dire que tu en as assez.

— Mais, père, il n'y a là qu'un charretier !

X.

ROUTE DE BERNE

EXTRAIT des Comptes du bailli de Lausanne, pour l'année 1747 :

« Le pavé de la route de Berne rière Epalinge au Jorat, dans la juridiction du Château, étoit en beaucoup d'endroits et de descentes, surtout à la longue rampe dite de la « Girarde » près l'auberge de la Croix-Blanche, tellement abîmé et dangereux pour les chariots et autre véhicules, que je l'ay dû faire réparer et mettre en bon état, ce qui s'est fait sur les indications et sous la surveillance de l'expert bien connu, inspecteur des routes de ce pays, Berner. J'ay payé tant pour main d'œuvre que fourniture de pierres :

Le 2 août, à Jacob Choutel et consort, 195 florins 9 sous.

Le 20, à Pache, Chapuis et consorts, 311 flor. 9 sous.

Le 20 sept., à Jacob Montet et consorts, 232 florins 9 sous.

Le 18 oct., id., 28 fl. 9 s.

Le 19 novembre, aux Pache père et fils, 88 fl.

SOUS LES DRAPEAUX DE LL. EE.

I

VOICI de très intéressants détails sur l'organisation militaire de l'ancienne Berne. Ils sont extraits d'un article publié jadis par la « Revue militaire », sous le titre de *La campagne de 1712*, par G. de Charrière.

On sait que la campagne de 1712 est généralement connue sous le nom de *Guerre du Toggenburg*. C'est dans les anciennes animosités confessionnelles, ainsi que le désir des protestants de venger leurs défaites de Cappel (1531) et de Willmergen (1656) qu'il faut chercher les véritables causes de cette guerre civile, qui se termina dans les champs même de Willmergen, par une brillante victoire de la cause de la réforme.

Voici donc, en résumé, quelle était l'organisation des milices bernoises, au commencement du XVIIIe siècle.

« L'autorité militaire supérieure résidait dans le *conseil de la guerre*, siégeant à Berne. Composé de quatre membres du Sénat et de huit